



Compte rendu de la réunion du 8 Janvier 2019

Présents : Mmes Boudot, Hochard, Leuthreau, Seguin, Dussaussois ;
MM. Blick, Bodson, Jacquinet, Sarrazin, Seclier,
Thevenin, Briquet, Colombier.

Absentes excusées : Mmes Brocq, Hochard (pouvoir à Monsieur Sarrazin Jean-Luc)

Monsieur le maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 8 Janvier 2019 :
148 468.22 €.

Désignation d'une secrétaire de séance : Madame Delphine Dussaussois est désignée secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 novembre 2018 :

Monsieur le maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 26 novembre 2018. **Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.**

Demande de mise à disposition de l'Espace Maillotin :

- Le conseil municipal accepte de mettre à disposition de M. et Mme Sarrazin l'Espace Maillotin les 20 et 21 Juillet 2019, (la salle des fêtes étant indisponible), et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'utilisation correspondante.
- Madame Carette Céline demande une mise à disposition pour les 20-21 et 22 avril 2019. Le conseil municipal accepte de mettre à disposition l'Espace Maillotin, la salle des fêtes étant louée ce même week-end.

↳ Il a été proposé de revoir les modalités de réservation de l'espace maillotin durant la période de travaux de la salle des fêtes soit du 10 Juin au 2 septembre 2019 :

- ✓ Il sera loué uniquement aux habitants de Mesnil-Sellieres
- ✓ Le nombre de personnes (48 maximum) ainsi que les autres conditions de location resteront inchangées.

↳ **Approuvé à l'unanimité**

Finances : Acceptation de chèque

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de ses membres d'encaisser :

- Chèque de 230 € de Mr Benedetti Philippe pour la location de la salle des fêtes le 1^{er} et 2 Décembre 2018.

↳ **Approuvé à l'unanimité**

Projet accessibilité PMR de la salle des fêtes : état d'avancement

Monsieur Jean-luc SECLIER présente les dernières informations relatives à ce projet :

- ↳ Les consultations devraient être terminées fin janvier pour une signature du marché en mars.
- ↳ Les travaux devraient débuter à partir du 10 Juin 2019.
- ↳ La salle des fêtes sera donc indisponible à la location du 10 Juin 2019 au 2 septembre 2019.
- ↳ Les subventions ont été demandées auprès du Département et de l'Etat. L'Etat nous a informé que notre dossier était bien arrivé.
- ↳ Un délabrement des portes de secours a été remarqué, leur changement sera intégré dans le projet.

Reprise de concessions au cimetière : bilan au 1er janvier 2019

Suite à la communication qui a été faite autour de la reprise de concessions au cimetière, plusieurs personnes se sont manifestées pour demander le retrait de certaines concessions de la liste validée en conseil. Ils se sont engagés à faire les travaux nécessaires à la remise en état de celles-ci.

Ci-dessous, les numéros des concessions et nom des demandeurs :

- Monsieur PERRIER Daniel : concession n°3 et 39 au nom de RICHARD Narcisse
- Monsieur PINGUET-ROUSSEAU : concession n°95 au nom de VAN MALDERGEN née PINGUET Marcelle
- Madame DERISSON Annie : concession n° 119 au nom de LAGESSE Julia

Nous avons également reçu plusieurs demandes de personnes intéressées pour acheter des concessions répertoriées comme abandonnées.

Ainsi, ce bilan intermédiaire est plutôt positif.

Certificats d'Economie d'Energie : chaudière mairie

Avec le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, nous avons conventionné avec Troyes Champagne Métropole en 2017 afin de pouvoir prétendre aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE) dans le cadre du projet de « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

La chaudière de la mairie a été remplacée pour la somme de 18 699 € HT soit 22 438.80 € TTC. Nous avons transmis à TCM l'ensemble des pièces permettant l'attribution des CEE. Le conseil communautaire de TCM a enregistré les sommes reçues et nous a indiqué qu'il avait effectué les virements relatifs à la vente de ces CEE. Aussi, la vente de ces CEE nous a rapporté la somme de 25 231.44 €.

Une demande identique a été faite auprès de TCM pour le remplacement des fenêtres et portes de la mairie. Le versement des CEE devrait intervenir avant le mois de juin 2019.

Division parcellaire : demande de devis

Une demande de devis pour la division de la parcelle achetée à Madame Colette Delacour a été faite à FP Géomètre expert. Les parcelles concernées sont la AC18 et 21.

Le montant du devis s'élève à 907.72 € HT soit 1089.26 € TTC.

Ces parcelles seront rétrocédées en partie aux propriétaires riverains. Le coût de la prestation sera réparti en fonction des mètres carrés résultant de la division.

👉 **Approuvé à l'unanimité**

Discussion sur le budget primitif :

✓ **Fixation des taux d'imposition en 2019**

Depuis 8 ans, le conseil municipal n'a pas augmenté les taux des taxes locales (rappel 2018) :

Taxe d'habitation 12.77 %

Taxe foncière (bâti) 9.57 %

Taxe foncière (non bâti) 11.63 %

Il est proposé de ne pas augmenter les taux des taxes locales en 2019, soit

Taxe d'habitation 12.77 %

Taxe foncière (bâti) 9.57 %

Taxe foncière (non bâti) 11.63 %

Le conseil municipal, à l'unanimité de ces membres, décide de ne pas augmenter les taux des taxes en 2019.

✓ **Modalités pour les subventions aux associations**

Comme chaque année, il est nécessaire de fixer une date limite de dépôt des demandes de subvention par les associations. La date limite de dépôt des dossiers de demande est fixée au **20 février**.

👉 **Approuvé à l'unanimité**

Compte-rendu des réunions de la communauté de communes, des syndicats départementaux et intercommunaux, des commissions communales

➔ **Communauté de communes forêt, lacs, terres en champagne**

- **La crèche de Charmont-sous-Barbuise** : la crèche a ouvert ces portes, elle accueille aujourd'hui 16 enfants sur les 20 places disponibles. Celle-ci a permis l'embauche de 5 personnes.

➔ **Forêt de la VAIVRE** : Monsieur Briquet nous indique qu'il a reçu les subventions attendues pour la route forestière de « cassepot » soit un montant de 59 488.80 € pour des travaux ayant eu un coût d'environ 100 000 €. La distribution des lots des affouages a eu lieu le 20 décembre 2018 à 19 h.

Questions et communications diverses

- **date limite pour les inscriptions sur la liste électorale** : Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'INSEE a repris la gestion des listes électorales. Il est possible de s'inscrire **jusqu'au 31 mars 2019** pour les élections européennes du 26 mai 2019.

- **Réflexions sur l'accessibilité et l'entretien des trottoirs** : Il est proposé de bitumer les trottoirs, pour éviter la pousse des mauvaises herbes difficiles à gérer avec les nouvelles réglementations et de rendre accessible le cheminement pour toutes les personnes. Une étude sera demandée et présentée à la prochaine réunion de la commission patrimoine.

- Réflexion sur les différents cambriolages qui ont eu lieu récemment :

- ↳ **Est-ce qu'un système de vidéosurveillance devrait être mis en place sur la commune ?** il a été proposé de se renseigner auprès de la commune de Chaumont sous Barbuise qui en est équipé afin d'en connaître les 1^{er} effets.
- ↳ **Faut-il mettre en place la participation citoyenne avec des référents ?**
- ↳ **Une réunion publique avec la gendarmerie sera organisée afin de sensibiliser la population.**

- Concernant les travaux d'assainissement des eaux pluviales dans la chaussée :

- ↳ La réunion publique a eu lieu,
- ↳ L'appel d'offre du marché a été lancé avec une date limite de réception des offres au 14 février 2019 à 12 heures. La commission d'appel d'offres se réunira le 19 février prochain à 18 heures 30 pour l'ouverture des plis.

- Les travaux de réfection du chemin du cimetière auront lieu en mars - avril prochain, un arrêté de circulation sera mis en place, durant quelques jours le chemin sera fermé à toutes circulation.

- Des travaux d'entretien des ruelles vont être réalisés :

- ↳ Aux abords de la voie de Champigny
- ↳ A la sortie de la ruelle de la Marjolaine
- ↳ Il est proposé d'effectuer un revêtement bicouche dans la ruelle des Laurents après l'extension du réseau d'eau potable.

- L'association « Nos enfants des 4 communes » avait fait une demande pour avoir un endroit où stoker du matériel, un endroit leur a été trouvé au sein du pôle scolaire.

- Le percepteur nous demande de définir une durée d'amortissement pour les investissements fait en 2018 suivantes : « l'enfouissement des installations de communications électroniques sur la RD 8 et Ruelle du petit chemin de Troyes » dont les montants sont de 32 620.03 € et 7 778.30 €. Il est proposé d'amortir ces sommes en 15 ans.

↳ **Approuvé à l'unanimité**

Séance levée à 21 heures 30

↳ **Prochaines réunions et invitations**

- Commission Patrimoine **le 30 janvier à 19 heures**
- Commission communication **le 4 février à 19 heures**
- Date limite retour des demandes de subventions des associations **le 20 février 2019**
- Prochain conseil municipal **le 26 mars à 19 heures**